université angers

dépasser les frontières

Instituts thématiques

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

2010 - 185 GG/RD

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE D'ANGERS,
LE DIRECTEUR GENERAL DU C.N.R.S.,

vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 18 octobre 2007
portant nomination du président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale – M Syrota (André) ;

vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°4
dans sa séance du 14 au 18 février 2005 ;

vu la décision n°2006-080
créant l'unité de recherche U 771 et nommant Monsieur Daniel HENRION directeur ;

D E C I D E N T

Article 1er : L'unité de recherche U 771 intitulée « Biologie intégrée neurovasculaire : physiopathologie de la microcirculation, rôle du stress oxydant » est prolongée de quatre ans à compter du 1er janvier 2008.

Article 2 : Monsieur Daniel HENRION est reconduit dans ses fonctions de directeur de l'unité de recherche U 771 du 1er janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2011.

Fait à Paris, le 8 juin 2010

Le Président de l'Université d'Angers

Le Président- directeur général de l'Inserm

Le Directeur Général du C.N.R.S.